

Séance du 23 avril 2018

Rapport d'activités Sanctions Administratives Communales

Le Bourgmestre Pierre HUART a tenu à préciser que « l'objectif de ces sanctions n'est pas de récolter de l'argent mais d'agir préventivement contre les infractions. Il y a des citoyens qui ne comprennent pas le même français que nous et il faut donc prendre des mesures répressives et administratives ».

C'est le Fonctionnaire sanctionnateur, Emilie BAESENS, qui a présenté son rapport 2017 concernant les sanctions administratives. La médiatrice Anne-Laure NAPOLI a, quant à elle, dressé les mesures alternatives à l'amende administrative mises en place pour réparer ou indemniser le dommage causé.

Convention Viva for Life

Pour accueillir une 2ème édition du Viva for Life, la Ville de Nivelles a accepté à l'unanimité la convention la liant à la RTBF. Elle s'engage ainsi à verser 37.500 € à la RTBF pour cette organisation et à assurer les prestations de services décrites dans un tableau dit de valorisation.

L'Echevin Philippe BOUFFIOUX a énuméré et chiffré poste par poste : le parking et la mobilité, le matériel, les locaux, la propreté, les pompiers/secours, la police, la voirie, la signalisation, les services Electricité, Festivités et les stewards urbains.

En contrepartie, la RTBF prendra notamment en charge toute la conception et la réalisation ainsi que les prestations de son personnel.

De par son objectif sociétal et son impact mobilisateur, l'opération Viva for Life va générer des retombées positives pour la Ville en termes d'image et de communication mais aussi économiques.

Demande de subside pour le « Nivelles Village »

Dans le cadre d'un subventionnement des communes du Brabant wallon pour les événements et/ou investissements à portée économique en vue de la dynamisation des centres de villes et de villages, les conseillers vont proposer le projet relatif aux « Nivelles Village ».

Gaëtan THIBAUT (PS) a demandé « comment la sélection des commerçants et exposants s'effectuait ? ». Benoît GIROUL lui a répondu qu'un appel à candidatures était envoyé à tous. Puis l'asbl Nivelles Commerces gère les candidatures. « La porte est toujours ouverte pour les commerçants nivellois. Ils peuvent venir trouver les responsables s'ils souhaitent un emplacement », a affirmé Marie-Thérèse BOTTE (PS).

Par ailleurs, concernant le choix de l'organisation, « il est dommage qu'aucun événement dans un village ne soit proposé », a-t-il précisé. Selon Benoît GIROUL, « il y a deux ans, la Fête des Géants à Baulers avait bénéficié de ce subside ».

Cultes

Les comptes des Fabriques d'Eglise ont été approuvés (3 abstentions PS et 6 contre PS).

Sécurité routière dans le quartier de la Maillebotte

« Des aménagements ont déjà été effectués au bld de la Résistance sur le tronçon qui se situe du côté de l'école communale. Force est de constater que sur l'autre axe de ce même tronçon, il y a une absence totale de passages pour piétons et de sécurité. Que compte entreprendre le Collège pour y améliorer la sécurité », a demandé Gaëtan THIBAUT.

Le Bourgmestre Pierre HUART lui a répondu que des passages pour piétons existaient mais que par exemple, à hauteur de l'allée des Aubépines, il est impossible d'en créer un. « Lors de 2 contrôles de vitesse, la vitesse moyenne n'excédait pas les 50 km/h », a-t-il précisé.

Installation d'éoliennes sur le territoire ?

« Nous avons appris que le Ministre Carlo DI ANTONIO (cdH) avait octroyé, malgré les avis négatifs remis par les communes de Nivelles et de Genappe, un avis favorable pour l'installation de 6 éoliennes. Quelles en sont les suites ? », a voulu savoir Gaëtan THIBAUT. André FLAHAUT (PS) s'est étonné de l'attitude irréfléchie du ministre qui balaye ainsi l'avis du Collège.

Le Bourgmestre s'est dit tout aussi étonné de cette décision étant donné que cette société n'a même pas l'accord de tous les propriétaires pour installer ces éoliennes.

L'Echevin du Développement durable, Pascal RIGOT, a énuméré toutes les étapes de ce dossier. « Nous étudions pour l'instant toutes les possibilités. Si nous décidons d'aller en recours au Conseil d'état, ce point devra passer pour approbation à la séance du Conseil communal du 28 mai ».

Le Bourgmestre Pierre HUART a clôturé le point en insistant sur la volonté de développer l'éolien mais en respectant les volontés communales en termes de participation citoyenne et de charges d'urbanisme.

Poteaux d'éclairage au chemin de l'Escavée

A la demande de Marie-Thérèse BOTTE relayant les doléances des habitants du chemin de l'Escavée, l'Echevin Philippe BOUFFIOUX a confirmé qu'ORES avait procédé au remplacement des luminaires existants. Tous ont été remplacés mais pas exactement à la même place. D'après l'Echevin, « un courrier a été envoyé à ORES mais nous n'avons pas reçu à ce jour de réponse ».

Mesures prises par la police concernant le vandalisme

Andrey VANDERWALLEN (PS) a souhaité connaître les mesures prises par la police pour diminuer le vandalisme dans les rues.

Le Bourgmestre Pierre HUART a rappelé que la « Ville propose déjà de ramasser les cartons des commerçants pour autant qu'ils soient déposés bien à temps et à heure. A propos de vols dans les voitures, des patrouilles de la police sillonnent régulièrement le territoire. Vu les résultats satisfaisants obtenus en matière de lutte contre les actes de vandalisme, la police peut être fière ! ».

Dodaine : mort suspecte de nombreux poissons

« Je souhaiterais avoir des éclaircissements sur les résultats des analyses ainsi que les mesures prises suite à la mort suspecte de nombreux poissons à la Dodaine », a demandé Andrey VANDERWALLEN.

Les étangs au Parc de la Dodaine sont gérés par la Maison des Sports. « Nous avons fait des analyses bactériologiques et les résultats sont négatifs. D'autres analyses sont en cours. D'après un vétérinaire de la Région wallonne, un parasite ou un virus en serait la cause. Nous conseillons vivement aux pêcheurs de ne pas emporter ni de manger les poissons pêchés », a affirmé l'Echevin des Sports et de la Santé Hubert BERTRAND.

Parking Récollets

A la question de Louison RENAULT (PS) sur la fermeture du parking des Récollets, il lui a été signifié que celui-ci était fermé pour l'instant mais devrait rouvrir dès les travaux de sondage terminés.

Sécurité des bâtiments communaux

L'Echevin des Travaux Philippe BOUFFIOUX a dressé un inventaire sur la sécurité des bâtiments communaux en terme d'amiante, de système d'évacuation, d'installation électrique basse tension et de conformité en alimentation en gaz. Louison RENAULT s'est dit satisfait mais certains bâtiments présentent encore des lacunes. « Notre priorité était les écoles. Comme c'est terminé, nous allons nous atteler aux autres établissements comme le Waux-Hall qui nécessitent encore certains aménagements », a précisé l'Echevin.